

Permettez-moi tout d'abord d'adresser quelques mots aux agents de notre collectivité. La préparation des éléments de cadrage pour le DOB 2018 ainsi que les budgets 2018 impliquent de fortes tensions dans tous les services de notre collectivité. Nous leur adressons tous nos remerciements et notre soutien dans ces périodes troublées ou chacun s'interroge encore sur son avenir.

Lorsque nous examinons un Budget primitif c'est toujours au regard du dernier Compte Administratif et avec dans le rétroviseur les exercices passés. Nous pouvons aborder votre proposition de BP en décortiquant chaque article et chaque compte. Nous avons préféré mettre un focus sur certains chapitres et certaines dépenses.

Chapitre 11 -Charges à caractère général

Entre le CA 2017 et le BP 2018, on constate une forte évolution du chapitre 011 Charges à caractère général. Elle représente environ 555 000€ (1 120 648€ au CA en 2017 et 1 675 466€ au BP 2018). Lors de la réunion de la commission finances qui a examiné le DOB 2018, les explications données page 16 démontre l'orientation de votre gestion :

- Le non remplacement à minima d'un électricien coûtera à la collectivité 58 500€ (articles 615-231 et 6156) (Sydesl)
- Article 6226 Les honoraires progressent d'une manière vertigineuse 27 000€ soit + 136%
- Dont 20k€ dédiés à un audit informatique, les nouveaux outils informatiques et leurs évolutions permanentes méritent sans doute que l'on s'interroge sur les besoins et les optimisations nécessaires sur notre collectivité. Nous restons perplexes sur cette proposition.
- Des travaux de voirie envisagés à hauteur de 185 000€ (article 615-231) représentent un volume important et ont retenu toute notre attention. Depuis 2017, il semble que la collectivité puisse récupérer une partie de la TVA. Pour autant, les voiries évoquées, 8 mai 1945 et anciens combattants nous interrogent, elles sont à notre sens à classer non prioritaires pour cette année. Nous pensons qu'il serait préférable de traiter d'abord un certain nombre de trottoirs pour les déplacements doux (quartier du Breuil, rue saint Fiacre, rue Fontaine Melon, chemin des Riottis, etc...) et d'investir massivement sur des secteurs comme la rue de la Centaine pour laquelle les aménagements immobiliers sont terminés et sur les voiries de l'éco-quartier des Fontaines.

Votre logiciel aurait-il bugué ? Seriez-vous atteint du virus de la dépense publique ? Je vous rappelle que vous avez refusé la commande d'un « audit financier » pour la modeste somme de 6 000€. Chercher l'erreur, donner des leçons de gestion vous va si bien que chacun a bien compris ou vous vouliez en venir.

- Par ailleurs, dans les compte 62 il n'apparaît pas le remboursement au Centre de Gestion, de la suppression de poste de l'ancien DGS : 70 000€/an + 150% soit 105 000€ mais pour 9 mois un montant avoisinant 80 000€.

Donc un chapitre en hausse de 635 000€.

Chapitre 12 – Charges de personnel

Il passe de 3 079 000 € en 2013 dernier budget de notre mandature à 3 228 371€ au BP 2018 soit + **150 000€** Vous qui vouliez faire des économies sur le personnel vous êtes en complet déni avec vos promesses électorales.

Pire, vous externalisez des missions jusqu' alors confiées à des agents municipaux, ce qui entraîne une hausse du chapitre 11 comme je viens de vous l'expliquer. Malgré la suppression de nombreux emplois et services sur l'ensemble de la collectivité comme constaté au fil du mandat, pas la moindre petite ligne budgétaire pour le soutien à l'emploi des jeunes dans ce chapitre affiché à blanc aux articles 64161, 64162,64168.

Aujourd'hui que constate-t-on ? Vous ne maîtrisez plus la masse salariale.

En conséquence des dépenses qui se cumulent en lieu et place des économies promises.

La dette

Sur ce point, en 2017 nous avons honoré 234 789€ d'intérêts et 1 065 141€ de remboursement de capital, donc une annuité de 1 299 930€. Dans vos prévisions elle représentera 1 450 000€ (250 000 au 611-11 -dépenses de fonctionnement- et 1 200 000 au 16-41 dépenses d'investissement). Cela représente une augmentation de 150 000€ soit plus 11,5%.

Vous qui vous placiez en ténor de la maîtrise de l'endettement vous nous jouez là une bien mauvaise partition avec une belle fausse note à la clef.

Le virement à l'investissement ou autofinancement

C'est la différence entre les recettes et les dépenses de Fonctionnement qui permet de financer nos investissements.

Celui-ci passe de 1 116 305€ en 2017 à 807 949€ pour ce BP. Une chute de 308 000€ soit moins 27,6%.

C'est la conséquence de l'absence de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment du chapitre 11, qui ne permet plus de financer nos investissements.

Les recettes de Fonctionnement

On le sait déjà depuis quelques années, elles n'évolueront plus comme par le passé, voir elles stagneront. Un montant de recettes réelles de 8 001 000 € au CA 2017 et de 8 044 000 € pour ce BP, c'est peu.

Il est même regrettable que vous n'ayez pas prévu la hausse des valeurs locatives sur les bases fiscales des contributions locales (article 731-1).

3 813 025€ perçus en 2017 et 3 814 400€ pour 2018. Cette hausse de 1,2% concrétisera une recette supplémentaire de 55 000€.

Il faut également noter que l'excédent de 251 500€ inscrit au 002 (excédent reporté) n'a été possible que par la vente, en 2017 de biens communaux pour 229 807€ (article 775 CA 2017). Une fois les bijoux de famille vendus quid de l'excédent de fonctionnement et du financement de nos investissements.

Les investissements

Une baisse significative des investissements d'un montant de 555 000€. Ce n'est pas anormal.

Par contre, les travaux d'accessibilité toujours pas réalisés, reconduits d'année en année sans une actualisation des montants. Est-ce normal ?

Des dépenses extraordinaires en Copieurs : 31 200 € ce qui représente près de 60 000 € en trois ans. A qui profitent ces largesses de votre part ?

Une chaudière pour le Cossec annoncée à 80 000 € alors que l'on découvre dans la délibération qui suit le remplacement de deux chaudières COSEC et Plaine de jeux pour 66 499 €.

Je n'évoquerais pas ici les besoins des services que vous saupoudrez.

Mais la réalité quelle est-elle ?

Un volume de 4 243 000€ inscrits au budget dont 1 200 000 de remboursement du capital, 1 195 000€ de déficit reporté et 100 352€ d'opérations entre sections. 58,8% de ce montant ne concernent pas des investissements réels.

Ce que nous constatons sur ces investissements :

- Une baisse de nos capacités de financement de nos investissements de 208 000€ (comparaison des 1068 et 021 de chaque exercice)
- Un déficit antérieur qui a progressé de 508 000€
- Une prévision d'investissements réels qui baisse de 1 143 000€ alors même que notre collectivité doit apporter à ses habitants des équipements structurant répondant à leurs besoins (total des dépenses réelles d'investissement – le 01 et – le 1641).
- Nous ne dirons rien contre l'emprunt de 626 443€ qui servira à financer ces investissements réels de 1 143 000€, mais financer 55% des investissements par emprunt c'est plus que vivre à crédit.

Nous vous l'avions déjà dit, mais nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas entendre, et aujourd'hui vous vous ferez encore plus sourd.

Je connais par avance le résultat du vote et que votre majorité vous suivra. Dans notre Conseil, il se vérifie trop souvent que les arguments de la minorité doivent être considérés comme nuls et non avenus.

Mais j'espère que la synthèse que je vais vous livrer en conclusion et qui expliquera **notre vote contre** ce budget vous permettra, pour les futurs exercices, des orientations non pas opposées mais infléchies.

- Des charges à caractère général qui augmente de 52,7 % par rapport au réalisé 2017 soit + 578 000€
- Des charges de personnel qui progressent de 93 000€ (+ 3,0%)
- Une hausse du remboursement de notre dette de 150 000€ (+11,5%)
- Des recettes de fonctionnement qui stagnent
- Un déficit d'investissement qui augmente de 508 000€ (+ 73,9%)
- Une baisse de nos capacités d'autofinancement de 10% (- 208 000€)
- Des investissements réels financés à 55% par emprunt

Tout cela pour quoi ? Quels services en plus à notre population, quels équipements structurants en prévision.

Il fut un temps dans lequel Saint Marcel était donné en exemple dans notre bassin de vie.

Qu'en est-il aujourd'hui ? N'est-il pas mené une gestion purement comptable des affaires municipales en lieu et place d'une dynamique plus humaine, intergénérationnelle et empreinte de mixité sociale ?

Je vous remercie.